

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2026-059

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 069-246900740-20260331-CC_2026_059-DE



L'an deux mille vingt-six

Le trente-et-un mars à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 25 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 36

Votes 37

PRESENTS :

Yves GOUGNE, Marie-Noëlle CHARLES, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Christophe VEYRET, Jean-Pierre CID, Bruno FERRET, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Fabien BONNET, Luc CHAVASSIEUX, Laurence RABOISSON CROPI, Renaud PFEFFER, Pascale CHAPOT, Gaël DOUARD, Dorothée RODRIGUES, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Jean-Marc MACHON, Olivier BIAGGI, Florence AUDON, Vincent LECOCQ, Morena Alina GARCIA, Christèle CROZIER, Jean-Louis LACROIX, Marc COSTE, Fabien BREUZIN, Coralie TRICHARD, Orélie CONTRERAS, Arnaud SAVOIE, Mélanie TRAVIER, Nicolas TRICCA, Sylvie BROYER, Gérard MAGNET, Laurent NAULIN, Marine SEGUY, Séverine SICHE-CHOL

PROCURATION :

Nathalie PIALAT donne procuration à Jean-Pierre CID

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Luc BONNAFOUS

**ADMINISTRATION
GENERALE**

**Election des autres
membres
du Bureau
Communautaire**

Rapporteur : Monsieur Renaud PFEFFER, Président

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-2, L. 5211-6 et suivants, L. 5211-9, L. 5211-10, L. 2122-10,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 en date du 24 septembre 2024,

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2025-10-10-00011 du 10 octobre 2025 relatif à la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais,

Vu le procès-verbal de l'élection,

Après que le Conseil Communautaire ait, par délibération n° CC-2026-057 en date du 31 mars 2026, fixé à cinq (5) le nombre de membres du Bureau autres que vice-présidents, il est procédé à leur élection.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Jean-Luc BONNAFOUS.

Madame Marine SEGUY et Monsieur Arnaud SAVOIE ont été désignés pour exercer les fonctions d'assesseurs.

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le Bureau d'un EPCI est composé du Président de l'EPCI, d'un ou plusieurs vice-Présidents, et éventuellement d'autres membres.

Les membres du Bureau autres que vice-présidents sont élus à la majorité absolue,



au scrutin secret, uninominal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Communautaire ayant fixé le nombre d'autres membres du Bureau à cinq, il est nécessaire de procéder à l'élection des cinq Conseillers Communautaires appelés à siéger au sein du Bureau.

ELECTION DU 1^{er} CONSEILLER COMMUNAUTAIRE MEMBRE DU BUREAU

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de Conseillers Communautaires présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 19

Monsieur Bruno FERRET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (37 voix), a été élu au sein du Bureau Communautaire et déclaré installé.

ELECTION DU 2^{ème} CONSEILLER COMMUNAUTAIRE MEMBRE DU BUREAU

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de Conseillers Communautaires présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 19

Madame Mélanie TRAVIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (37 voix), a été élue au sein du Bureau Communautaire et déclarée installée.

ELECTION DU 3^{ème} CONSEILLER COMMUNAUTAIRE MEMBRE DU BUREAU

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :



- Nombre de Conseillers Communautaires présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 19

Madame Dorothee RODRIGUES, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (37 voix), a été élue au sein du Bureau Communautaire et déclarée installée.

ELECTION DU 4^{ème} CONSEILLER COMMUNAUTAIRE MEMBRE DU BUREAU

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de Conseillers Communautaires présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 19

Madame Stéphanie NICOLAY, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (37 voix), a été élue au sein du Bureau Communautaire et déclarée installée.

ELECTION DU 5^{ème} CONSEILLER COMMUNAUTAIRE MEMBRE DU BUREAU

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de Conseillers Communautaires présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 19

Madame Coralie TRICHARD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (37 voix), a été élue au sein du Bureau Communautaire et déclarée installée.

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 069-246900740-20260331-CC_2026_059-DE



Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le **01 AVR. 2026**
Notifié ou publié
le **01 AVR. 2026**
Le Président

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Renaud PFEFFER

Le secrétaire de séance,
Jean-Luc BONNAFOUS

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours gracieux auprès
du Président ou d'un
recours en annulation
devant le Tribunal
Administratif de Lyon,
184 rue Duguesclin 69003
Lyon /
www.telerecours.fr, dans
un délai de 2 mois suivant
sa publication*

PUBLIE LE 1^{ER} AVRIL 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

